

APPEL À PROJETS DE CRÉATION 2025

Mécènes du Sud Aix-Marseille-Arles

Pratiques éligibles

Sculpture, dessin, peinture, photographie, installation, vidéo, numérique

Nature des projets

Création d'œuvres nouvelles

Phases de recherche, d'écriture, d'expérimentation, de production pour la création d'œuvres nouvelles.

Les projets déjà en cours de production ne sont pas éligibles.

Qui peut candidater ?

Artistes du champs des arts visuels et plastiques accompagné·es ou non par un diffuseur

Nature du soutien

Bourses de 8000 € minimum sous forme de mécénat financier pour la recherche, la production des œuvres et les honoraires.

Notre mécénat s'il peut compléter un financement acquis ou espéré, doit être un soutien déterminant à l'amorçage du projet.

Accompagnement des projets.

Mécènes du Sud mobilise ses membres et ses partenaires culturels pour apporter d'autres formes de soutien aux projets.

PRÉSENTATION

Créer Mécènes du Sud en 2003 à Aix-Marseille signifiait, pour les fondateur·rice·s, dirigeant·e·s d'entreprises, contribuer à l'émergence de nouveaux projets artistiques sur un territoire à reconquérir à tous points de vue. Le mécénat s'est offert comme l'outil adéquat pour stimuler une scène artistique. Aujourd'hui ce territoire magnétique attire de nombreux artistes et talents que Mécènes du Sud souhaite accueillir.

L'appel à projets de création a pour objectif de permettre la production d'œuvres nouvelles. Les lauréat·es seront sélectionné·es par un comité artistique indépendant, des personnalités actives dans le milieu de l'art : Adélaïde Fériot, artiste ; Chris Cyrille, critique et commissaire d'exposition ; Olivier Meessen, galeriste à Bruxelles ; Eva Barois de Caevel, conservatrice et curatrice au Centre Pompidou ; Marie-Ann Yemsi directrice du centre d'art de la Villa Arson.

Le mécénat accordé aux artistes les engage dans une relation de travail qu'ieles doivent nourrir. Cette proximité est le gage d'un accompagnement bénéfique aux projets. Dans cette perspective, quelques mois après leur sélection, les artistes lauréat·es présentent aux mécènes et à nos partenaires culturels leurs projets en cours de recherche et mettent en avant leurs besoins non financiers.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Vous devez remplir les conditions suivantes pour pouvoir candidater :

- Il n'y a pas de critère d'âge ni de nationalité.
- Vous êtes un·e artiste.
- Les collaborations artistiques et les collectifs sont acceptés.
- Notre soutien doit être déterminant pour l'amorçage et la faisabilité du projet.
- Le projet de Mécènes du Sud s'inscrit sur un territoire dont la dynamique, son rayonnement et son attractivité, constitue depuis toujours l'enjeu. Population, histoire et activités y sont influencées par la contiguïté avec la Méditerranée. Ce territoire, à partir duquel les membres développent leur activité économique, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, correspond à l'aire de la métropole Arles-Aix-Marseille plus largement des Bouches-du-Rhône. Les candidat·e·s doivent donc expliciter en quoi leur parcours ou leur projet les relie à ce territoire et la manière dont iels l'incarneront.
- Votre projet n'a jamais été soumis à un précédent appel à projets de Mécènes du Sud.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Nous adresser 8 fichiers distincts, au format PDF, numérotés et dénommés comme suit :

1. Candidature

Lettre de candidature [1 page maximum] permettant d'identifier vos intentions et l'enjeu et la nature du projet

2. Projet

Description du projet [3 pages maximum] ;

3. Visuels

Éléments iconographiques liés à la recherche [si cela est pertinent] ;

4. Book

Portfolio incluant un CV, et un lien vers le·s site·s internet et/ou les réseaux qui archivent le travail ;

5. Biographie [Prénom Nom]

Une courte biographie narrative de l'artiste intégrant ses axes de recherche [800 signes];

6. Partenaires

Présentation de[s] structure[s] partenaire[s] [le cas échéant] ;

7. Budget

Budget prévisionnel du projet équilibré mentionnant les dépenses et les financements en précisant « acquis » et « espérés » ainsi que le montant de mécénat sollicité ;

8. Coordonnées

Adresse postale, téléphone, adresse mail



ARLES-AIX-MARSEILLE
DES ENTREPRISES AVEC
UN SUPPLÉMENT D'ART

COLLECTIF D'ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE
Association loi 1901 - RNA : W133003329 Préfecture des Bouches-du-Rhône - SIREN : 453 634 537 - NAF : 9499Z

Mécènes du sud | Aix-Marseille 24 rue Neuve Sainte-Catherine, 13007 Marseille
T | +33 (0)4 91 06 55 23 M | info@mecenesdusud.fr www.mecenesdusud.fr

ENVOI DU DOSSIER

Réception des dossiers à l'adresse :

2025arlesaixmarseille@mecenesdusud.fr

Date limite

Lundi 12 mai 2025 — 12h12.

- ▶ Par lien de téléchargement WeTransfer, Dropbox ou toute autre solution ftp.
- ▶ L'objet du mail doit être construit de la manière suivante : prénom nom de l'artiste
- ▶ Mentionnez vos coordonnées dans l'envoi : prénom nom de l'artiste, téléphone.
- 🚫 N'envoyez aucun fichier .pdf par email.

Vous recevrez un accusé de réception dans un délai d'environ 14 jours ouvrés après votre envoi. Inutile de nous relancer avant le 27 mai.

⚠ Les candidatures incomplètes ou hors-sujet seront ignorées. Merci de votre compréhension.

CALENDRIER

Renseignements et dépôt par mail à 2025arlesaixmarseille@mecenesdusud.fr

Clôture des candidatures : lundi 12 mai 2025 à 12h12

Comité artistique fin juin 2025

Réponses aux candidat·es mi-juillet 2025, uniquement par téléphone